

RÉPONSE

BERNARDE.— Votre article est arrivé trop tard pour le numéro de décembre de *l'Apôtre*, c'est regrettable n'est-ce pas? Avec vous, je souhaite de tout cœur, un complet succès à cette revue catholique et lui désire de nombreux lecteurs. Votre article a été publié dans le "Foyer" de *l'Action catholique* du 11 décembre.

BOITE AUX LETTRES

Le Coin du Feu aura son courrier mensuel. C'est une bonne nouvelle qui sera accueillie avec joie par les nouveaux lecteurs de *l'Apôtre*.

La dévouée chroniqueuse de la page du Foyer de *l'Action catholique*, Mlle Paule D'Airvault, a bien voulu se charger de répondre par voie de notre revue aux personnes qui voudront bien lui écrire. Les questions devront cependant présenter un certain intérêt pour nos lecteurs et ne contenir rien d'inconvenant. Toutes les correspondances devront être adressées à M. Paule D'Airvault, à *l'Apôtre*, 103, rue Ste-Anne, Québec, Can.

Les Agnus Dei

Les "Agnus Dei" sont des disques de cire sur lesquels est empreinte, d'un côté l'image de l'Agneau de Dieu et de l'autre celle de quelque saint. On trouve des traces de l'usage de cette bénédiction dès le VII^e siècle, et lorsqu'en 1544, on fit à Rome l'ouverture du tombeau de l'impératrice Marie, femme d'Honorius et fille de Stillicon, morte avant le milieu du Ve siècle, on y trouva un de ces "Agnus Dei", semblable à ceux que le Pape bénit encore aujourd'hui.

La cire qui s'emploie dans leur confection est celle du cierge pascal de l'année précédente, à laquelle on en ajoute beaucoup d'autre, et c'est aux religieux de l'Ordre de Cîteaux, qui habitent à Rome le monastère de saint Bernard, qu'est confié le soin de la pétrir.

La cérémonie a lieu dans le palais pontifical dans une salle où on a préparé un grand bassin rempli d'eau bénite. Après une prière, le Souverain Pontife répand le baume et le saint Chrême sur l'eau, en demandant à Dieu de la consacrer pour l'usage auquel elle doit servir. Puis se tournant vers les corbeilles qui contiennent en grand nombre les empreintes de cire, il rappelle, dans une oraison, les sacrifices anciens, figures de l'innocent Agneau Jésus-Christ, et demande pour ces agneaux sans tache présentés à la bénédiction de Dieu, qu'ils protègent de tout mal ceux qui les porteront dévotement. Puis le Pape étant ceint d'un linge, s'assied près du bassin; ses officiers lui apportent les "Agnus Dei", il les plonge dans l'eau, figurant ainsi le baptême des néophytes pratiqué autrefois le Samedi-Saint. Des prélats les retirent de l'eau et les déposent sur des tables couvertes de linge blanc. Alors le Pontife se lève et, dans une prière, invoque Jésus-Christ, l'Agneau de Dieu: "Seigneur Jésus-Christ, Fils du Dieu vivant, qui êtes l'Agneau innocent, prêtre et victime, c'est vous qui êtes l'Agneau sans tache, dont l'immolation est continuelle, l'Agneau pascal devenu, sous les espèces du sacrement, le remède et le salut de nos âmes. Daignez bénir, sanctifiez et consacrez ces agneaux sans tache, qu'en votre honneur nous avons formés de cire vierge et imbibés de l'eau sainte, du baume et du chrême sacrés, honorant en eux votre divine conception, qui fut l'effet de la Vertu divine. Défendez ceux qui les porteront sur eux, de la flamme de la tempête de toute adversité, etc."

Les "Agnus Dei" sont ensuite recueillis avec respect et réservés pour la distribution solennelle qui doit s'en faire le samedi suivant. Il est aisé de voir le lien de cette cérémonie avec la Pâque: l'Agneau pascal y est sans cesse rappelé, en même temps que l'immersion des agneaux de cire présente une allusion évidente à l'administration du baptême qui fut, durant tant de siècles, le grand intérêt de l'Église et des fidèles dans cette solennelle octave.

Dom ROZIER